

Choix du plan de prévoyance TRAVEL lors de l'entrée

Pour les assurés **jusqu'à l'âge de 34 ans**, c'est le concept de plan de prévoyance **«Mini»** qui a cours. L'âge résulte de la différence entre le millésime de l'année civile en cours et celui de l'année de naissance.

À partir de 35 ans, l'assuré **peut choisir** librement le plan de prévoyance **«Maxi»** qui lui permet de verser un montant plus élevé au profit de son avoir de vieillesse personnel. À la date d'entrée, les assurés ont donc **pour la première fois** droite à ce choix qui reste valable jusqu'à sa révocation. L'assuré peut effectuer un changement de plan de prévoyance chaque 1.1. de l'année suivante.

Plan «Mini»

Âge	Cotisations de risque		Cotisations d'épargne		Total cotisations		Total épargne
de / à	Employé	Employeur	Employé	Employeur	Employé	Employeur	Employé + Employeur
18-24	1.00%	1.15%	0.00%	0.00%	1.00%	1.15%	0.00%
25-34	1.15%	1.15%	2.50%	2.50%	3.65%	3.65%	5.00%
35-44	1.15%	1.15%	4.00%	4.75%	5.15%	5.90%	8.75%
45-54	1.15%	1.15%	5.50%	6.75%	6.65%	7.90%	12.25%
55-65	1.15%	1.15%	6.50%	7.75%	7.65%	8.90%	14.25%
65-70	0.20%	0.20%	2.50%	2.50%	2.70%	2.70%	5.00%

Plan «Maxi»

Âge	Cotisations de risque		Cotisations d'épargne		Total cotisations		Total épargne
de / à	Employé	Employeur	Employé	Employeur	Employé	Employeur	Employé + Employeur
35-44	1.15%	1.15%	4.75%	4.75%	5.90%	5.90%	9.50%
45-54	1.15%	1.15%	6.75%	6.75%	7.90%	7.90%	13.50%
55-65	1.15%	1.15%	7.75%	7.75%	8.90%	8.90%	15.50%
65-70	0.20%	0.20%	2.50%	2.50%	2.70%	2.70%	5.00%

Personne assurée

Nom/prénom: _____

Date de naissance : _____

Adresse-E-Mail : _____

Numéro d'assurance sociale : 756. _____

Date d'entrée : _____

Décision de la personne assurée à l'entrée :

☐ Plan «Mini» ☐ Plan «Maxi»

➡ valable jusqu'à révocation, toutefois au moins jusqu'au 31.12 de l'année civile en cours.

Date _____ Signature _____

Veuillez renvoyer le formulaire rempli et signé avec les documents contractuels au service du personnel de votre employeur.